

# Sortie d'une promotion de gynécologues obstétriciens



*La 4ème promotion de gynécologues obstétriciens vient d'achever sa formation à l'Institut National des Spécialités Médicales (INSM).*

*Le Ministre de la Santé et des Affaires sociales, M.*

*Sadna Ould Bahaida a supervisé la sortie de cette promotion et d'un groupe de techniciens supérieurs de santé publique qui viendront enrichir les effectifs du corps médical national.*

*Depuis sa création en 1997, l'INSM a déjà formé 12 chirurgiens, 12 pédiatres, 5 gynécologues et 12 techniciens supérieurs.*

SANTÉ :

## Sortie d'une promotion de gynécologues obstétriciens

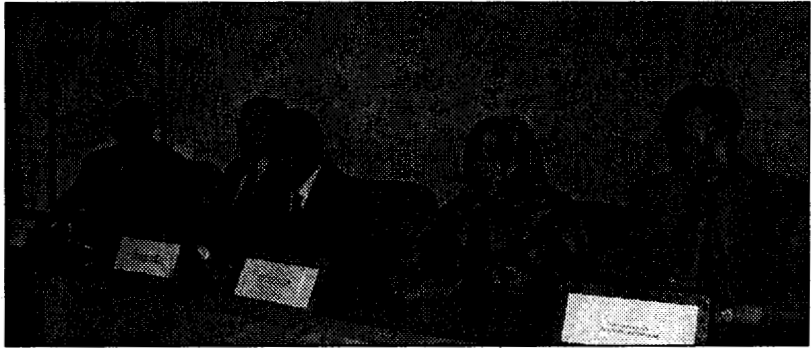
La 4ème promotion de gynécologues obstétriciens et la 2ème (pour les techniciens supérieurs de santé publique, spécialistes en anesthésie et réanimation) viennent de réintégrer le corps médical au terme d'une formation à l'institut national des spécialités médicales (INSM) de Nouakchott.

La cérémonie de sortie de ces deux promotions s'est déroulée sous la supervision du ministre de la Santé et des Affaires Sociales, M. Saadna Ould Bahaida qui a prononcé une allocution dans laquelle il a précisé que la valorisation des ressources humaines constitue un axe fondamental dans la politique socio-sanitaire nationale pour la période 2006-2015, adoptée par le gouvernement.

"Notre département place la formation, en tête de ses priorités, en particulier la formation continue, une priorité maternelisée par le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles de l'Institut National des Spécialistes Médicales et de l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP)", a encore dit M. Saadna Ould Bahaida.

Parlant de l'impact attendu des éléments de cette promotion, le ministre a précisé que les sortants contribueront au renforcement des capacités d'accueil et de traitement de nos structures hospitalières, ce qui élargira davantage la couverture sanitaire à l'intérieur du pays.

Enfin, le ministre a félicité les éléments sortants pour les efforts consentis pendant la période de formation ainsi que leurs encadreurs, tout comme il a remercié



l'ambassade d'Espagne à Nouakchott et les universités marocaines ayant accueilli les sortants durant leur formation.

Outre la nouvelle promotion de 3 gynécologues obstétriciens et de 10 anesthésistes réanimateurs, l'INSM a formé, depuis sa création en 1997, 12 chirurgiens, 12 pédiatres 5 gynécologues et 12 techniciens supérieurs.

Pour sa part, SEM Alejandro Polanco Mata, ambassadeur du Royaume d'Espagne à Nouakchott, a précisé que la santé est l'un des principaux domaines d'action de la coopération espagnole en raison du volume des ressources allouées et du nombre d'acteurs publics et privés impliqués.

Il a ajouté que la coopération mauritano-espagnole a toujours œuvré dans ce sens, rappelant dans ce cadre la construction des hôpitaux de Nouadhibou et de Chinguitty, en plus de la lutte contre la tuberculose et l'appui à la construction de divers centres de santé.

Au sujet de l'actuelle cérémonie, l'ambassadeur a dit que le projet de formation des anesthésistes a démarré en 2003 et a permis la formation de 12 spécialistes de santé en anesthésie-réani-

mation qui ont bénéficié de cours théoriques et de stages pratiques dans les différents hôpitaux régionaux.

En marge de la cérémonie de sortie des deux promotions, le reporter de l'AMI a rencontré le Pr. Ouazani Tayeb Mohamed Charaffedine, chef de service maternité de Souissi (Maroc), qui a déclaré que sa présence à cette cérémonie est une concrétisation des excellentes relations de la coopération mauritano-marocaine en matière de santé reproductive.

Il a ajouté que la formation d'un gynécologue obstétricien équivaut au sauvetage de milliers de femmes enceintes et de dizaines de milliers de bébés pendant l'accouchement et les jours qui suivent l'accouchement.

La cérémonie de sortie, qui a été marquée par une remise des diplômes aux récipiendaires, s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Fonction Publique et de l'Emploi et de la Secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, du secrétaire général du ministère et des représentants des partenaires au développement dans le domaine de la santé. ●